

# ÉCOLE HUBERT-MAISONNEUVE

## CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

**Procès-verbal de la réunion du Conseil d'établissement de l'école  
Hubert-Maisonneuve tenue le 12 octobre 2022 à 18 h 45**

**Présences :**

|                       |                                         |
|-----------------------|-----------------------------------------|
| Lessead Jaziri        | parent - représentant comité de parents |
| Nathalie Alexandre    | parent                                  |
| Valérie Morency       | parent                                  |
| Agathe Owona          | parent                                  |
| Claire Ceni           | parent - substitut                      |
| Isabelle Beauchemin   | parent - substitut comité de parents    |
| Geneviève Blais       | enseignante                             |
| Audrey Horvath        | enseignante - secrétaire                |
| Xavier Gagnon         | enseignant                              |
| Doris Derganc         | enseignante- substitut                  |
| Nathalie Bélisle      | soutien                                 |
| Nathalie Gagnon       | directrice                              |
| Louis-Philippe Labbée | directeur adjoint                       |

**Absences :**

|                 |         |
|-----------------|---------|
| Pascale Poirier | parent  |
| Maryse Leblanc  | soutien |

♦♦♦

1. Ouverture de l'assemblée
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Présentation des membres
4. Élection à la présidence
5. Élection à la vice-présidence
6. Secrétariat du CÉ
7. Approbation du procès-verbal du 2 juin 2021
8. Question du public
9. Calendrier des rencontres 2021-2022
10. Règles de régie interne (nouveau document)
11. Formation du MEQ sur le conseil d'établissement
12. Formulaire de déclaration d'intérêts
13. Autorisation pour la communication de renseignements personnels
14. Budget du CÉ
15. Balises pour les journées couleur des élèves
16. Rapport annuel du CÉ 2021-2022
17. Pratique de gestion et prêt de locaux à l'école Hubert-Maisonneuve
18. Fonds spéciaux
19. Pratique de confinement barricadé et d'évacuation
20. Projets-activités-financement
21. Mot du représentant au comté de parents
22. Mot du personnel
23. Mot de la direction
24. Varia
25. Question à la direction
26. Levée de l'assemblée

1. **OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

Il y a quorum et l'assemblée débute à 18 h 49.

C.E.22-23/01

2. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

M<sup>me</sup> Gagnon fait la lecture de l'ordre du jour.

Mme Ceni propose l'adoption de l'ordre du jour avec l'ajout de M. Jaziri.

Mme Blais appuie cette proposition.

**Adopté à l'unanimité**

3. **PRÉSENTATION DES MEMBRES**

M<sup>me</sup> Gagnon demande aux membres de se présenter à tour de rôle.

C.E.22-23/02

4. **ÉLECTION À LA PRÉSIDENTE**

Mme Beauchemin propose M. Jaziri à la présidence.  
Celui-ci est élu au poste de présidence du CE par acclamation.

**La proposition est approuvée à l'unanimité**

C.E.22-23/03

5. **ÉLECTION À LA VICE-PRÉSIDENTE**

Mme Beauchemin se propose au poste, elle est donc élue au poste de vice-présidence du CE par acclamation.

**La proposition est approuvée à l'unanimité**

C.E.22-23/04

6. **SECRÉTARIAT DU CÉ**

Mme Blais propose Mme Horvath au poste de secrétaire.  
Cette dernière accepte et est élue au poste de secrétaire du CE par acclamation.

**La proposition est approuvée à l'unanimité**

C.E.22-23/04

7. **APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 8 JUIN 2022**

Mme Blais propose d'approuver le procès-verbal tel quel.

Mme Owona appuie cette proposition.

**La proposition est approuvée à l'unanimité**

8. **QUESTION DU PUBLIC**

Aucune.

C.E.22-23/05

9. **CALENDRIER DES RENCONTRES 2022-2023**

Le calendrier des rencontres 2022-2023 est proposé aux membres. M. Jaziri soulève quelques conflits d'horaire, notamment pour les rencontres de novembre et de janvier. Étant donné qu'aucune date ne semble accommoder l'horaire de tous les membres, aucun changement n'est apporté pour l'instant.

Mme Beauchemin propose d'approuver le calendrier en tenant compte des réserves émises.

M. Jaziri appuie cette proposition.

**La proposition est approuvée à l'unanimité**

**10. RÈGLES DE RÉGIE INTERNE**

Mme Gagnon présente les règles de régie interne du conseil d'établissement pour 2022-2023. Elle explique que le modèle élaboré par le CSS a été suivi et adapté à la réalité de l'école. Les membres survolent le document séance tenante et certaines modifications sont proposées. Mme Gagnon confirme que les changements à apporter au document seront pris en compte dans un prochain envoi.

Mme Alexandre propose d'approuver les règles de régie interne avec les modifications à y apporter.

Mme Morency appuie cette proposition.

**La proposition est approuvée à l'unanimité**

**11. FORMATION DU MEQ CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**

M. Jaziri informe les membres du CÉ qu'ils ont tous l'obligation de suivre les formations en ligne du Ministère sur les conseils d'établissement. Les membres qui les ont déjà suivies sont invités à les visionner de nouveau au besoin. Ces formations ont été élaborées en lien avec la nouvelle gouvernance scolaire.

Mme Gagnon informe les membres qu'un hyperlien vers la formation sera acheminé à tous sous peu.

**12. FORMULAIRE DE DÉCLARATION D'INTÉRÊTS**

Les membres présents signent et remettent le document à la secrétaire.

**13. AUTORISATION POUR LA COMMUNICATION DE RENSEIGNEMENTS PERSONNELS**

Le président, M. Jaziri, qui est également représentant au comité de parents, signe et remet le document à la secrétaire. Mme Pascale Poirier, substitut au comité de parents n'est pas présente au CE. Le document lui sera remis à la prochaine rencontre.

**14. BUDGET CÉ**

M<sup>me</sup> Gagnon présente le budget du conseil d'établissement pour l'année 2022-2023. Le budget alloué chaque année est de 775,00 \$.

Il est mentionné par M<sup>me</sup> Gagnon que ce budget doit être utilisé principalement pour la formation des membres du CÉ et les frais inhérents au bon fonctionnement du CÉ.

Mesdames Gagnon et Bélisle relatent la coutume des dernières années concernant l'excédent du budget de fonctionnement du CÉ : le conseil faisait don des sommes inutilisées à l'activité de Bingo qui récompense les élèves méritants de l'école.

- C.E.22-23/07      15. BALISES POUR LES JOURNÉES COULEUR DES ÉLÈVES**
- Mme Gagnon explique qu'en collaboration avec le comité de consultation des enseignants, un maximum de quatre journées couleur est proposé dans l'année. Afin d'optimiser les consultations à ce sujet, les balises encadrant ces journées sont présentées. Lors de la présentation des balises, les membres ont échangé à propos des éléments distinguant une journée couleur et une journée thématique (ex. : le vendredi de la semaine rose). Mme Morency cite en exemple la tenue d'une journée du chandail orange dans un milieu scolaire relativement à la journée nationale des peuples autochtones. Les membres échangent des idées quant à la possibilité de tenir cette journée thématique le 30 septembre de l'année prochaine.
- Mme Owana propose d'approuver les balises pour les journées couleur des élèves.
- Mme Beauchemin appuie cette proposition.
- La proposition est approuvée à l'unanimité**
- C.E.22-23/08      16. RAPPORT ANNUEL DU CÉ 2021-2022**
- M. Jaziri débute la présentation du document et Mme Gagnon souligne qu'il y a une erreur de document. Elle propose de reporter l'approbation du rapport annuel du CÉ 2021-2022.
- La proposition est approuvée à l'unanimité**
- C.E.22-23/09      17. PRATIQUE DE GESTION ET PRÊT DE LOCAUX À L'ÉCOLE HUBERT-MAISONNEUVE**
- Mme Gagnon présente les encadrements relatifs au prêt et à la location des locaux de l'école.
- Mme Morency propose d'approuver la pratique de gestion et prêt de locaux.
- Mme Owana appuie cette proposition.
- La proposition est approuvée à l'unanimité**
- 18. FONDS SPÉCIAUX**
- M<sup>me</sup> Gagnon présente la ventilation des fonds spéciaux. Ce budget provient de différentes sources. Les demandes d'utilisation de ces fonds proviennent généralement de l'équipe-école, mais elles doivent être approuvées par le CÉ.
- 19. PRATIQUE DE CONFINEMENT BARRICADÉ ET ÉVACUATION**
- Mme Gagnon informe les membres du conseil que l'exercice d'évacuation a eu lieu la semaine passée et que celui-ci s'est bien déroulé. Le prochain aura lieu au printemps. Nous sommes en attente du service de police à savoir s'il y aura un exercice de confinement barricadé en novembre. Si tel est le cas, celui-ci sera annoncé afin d'éviter un stress inutile chez les élèves.
- C.E.22-23/10      20. PROJETS-ACTIVITÉS-FINANCEMENT**
- M<sup>me</sup> Gagnon présente le tableau d'activités, mais elle mentionne que ces activités n'ont pas à être approuvées au CE puisqu'elles n'impliquent aucuns frais aux parents et qu'elles ne perturbent en aucun temps l'horaire régulier des cours. (Voir annexe)

**21. MOT DU REPRÉSENTANT AU COMITÉ DE PARENTS**

M. Jaziri informe les membres que la 1<sup>re</sup> réunion du comité de parents a eu lieu le 6 octobre et que des élections ont eu lieu.

M. Michel Levert fut élu à la présidence alors que M. Mathieu Gagnon le fut à la vice-présidence. En collaboration avec le CSS, il y a eu la création d'un comité de travail sur la contribution financière pouvant être exigée des parents. Également, les membres de la direction générale du CSS se sont adressés à l'assemblée lors de cette réunion. Plusieurs importants sujets seront abordés prochainement dont l'élaboration du nouveau PEVR.

**22. MOT DU PERSONNEL**

Mme Blais souhaite la bienvenue aux nouveaux membres élus de corps enseignant. M. Gagnon exprime sa gratitude à ce propos.

Mme Bélisle annonce la prochaine semaine thématique en collaboration avec Tél-jeune : prévention de la santé mentale.

**23. MOT DE LA DIRECTION**

M. Labbée fait un bref retour sur le succès de la rentrée des élèves en septembre. Le CSS a d'ailleurs mis en place un comité sur le passage primaire-secondaire et les pratiques gagnantes de l'école y ont été présentées. Hubert-Maisonneuve a grandement contribué à cette rencontre. Le Défi 3km fait aussi partie d'une belle réussite de la rentrée. M. Labbée invite tous les membres à consulter la page Facebook du CSSMI afin d'y voir les nombreuses publications qui font rayonner notre milieu sur ce réseau social.

Mme Gagnon souligne le succès du dîner hot-dog. Elle fait aussi part au CE d'une anecdote relatant l'immense difficulté à se procurer des services de transport pour les sorties, en plus des défis du transport scolaire régulier. Mme Gagnon informe les membres de la réception d'une nouvelle mesure d'aide alimentaire provenant du Ministère de l'Agriculture du Canada par le biais du Club des petits déjeuners.

Finalement, Mme Gagnon annonce son départ à la retraite, prévu le 30 novembre prochain. La prochaine rencontre du CÉ sera donc la dernière en sa présence.

**24. VARIA**

Aucun.

**25. QUESTION À LA DIRECTION**

Aucune.

**C.E.22-23/11**

**26. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Sur proposition dument appuyée, il est résolu que l'assemblée soit levée à 20 h 42.

**La proposition est approuvée à l'unanimité**

**Prochaine réunion : mercredi, le 9 novembre 2022 à 18 h 45**